Le 05/04/12

# Les Réfugiés

Les chiffres de 2008 informe que le Maghreb et le Moyen-Orient abritait près de 6 millions de réfugier sur 14 millions de réfugier au total dans le monde.
On parlera aussi ici de migration forcée ou contrainte. Ce n’est pas un choix délibéré de partir. Il ya une nouvelle catégorie qui émerge c’est l’éco-réfugier (des zones qui vont être immergé par l’eau). Une nouvelle catégorie également les gent qui reste dans le pays d’où la notion de déplacée qui renvoi a la catégorie de déplacé forcée.

1. Le Maghreb et le moyen orient pole émetteur des réfugiés.

Plusieurs évènement on été à l’origine de plusieurs exode comme création d’Israël, génocide arménien en Turquie …
Les réfugiés palestinien sont géré à part, une agence spéciale de l’ONU qui ne s’occupe que des palestinien et qui est limitée a 5 zone La bande gaza et la Cisjordanie, Jordanie Liban et Syrie. On compte près de 4,4 million de réfugier palestinien inscrit. Mais seul 1,3 millions vivent dans les camps. L’UNRWA gère 59 camps et 25 personnes qui y travaillent dont la majorité sont palestinien. Le statut de réfugié palestinien se transmet aux enfants. Ce cas est le cas emblématique des réfugier dans le monde.
La zone abrite beaucoup de réfugier afghan qui sont accueilli en Iran.
Le HCR (organe de l’ONU) à été crée en 1951 et sa mission est de s’occuper des réfugier et de veiller a l’application de Genève (1951) sur les réfugiés.
Le statut de réfugier peut être accordé collectivement a groupe donnée par le HCR pour une durée temporaire.
Le HCR aident à la fin du conflit les gents à rentré chez eux (exemple des afghan après 2002). Les kurdes aussi ou les Soudanais constituent un très grand nombre de réfugié.

En observant un tableau on voit que la majorité des réfugiés sont originaire de la Palestine, de l’Irak, de l’Afghanistan, du Soudan, de la Somalie …

Le 12/04/12

1. Politique d’asile des pays du Maghreb et du Moyen-Orient

Les politique d’asile varient beaucoup d’un pays à l’autre mais très souvent ces pays ne dispose pas de lois national sur l’asile mais du coup il laisse des autorités international comme le HCR ou l’UNRWA gérer ces réfugier. Jordanie Liban Syrie n’ont pas ratifié la convention de Genève pour limité les droit des palestinien. Le Liban ne souhaité pas accordé au palestinien le droit de travaillé et qu’il y a toute une série de métier interdit au non libanais et en 2005 cette lois a été levée pour les palestiniens née au Liban à la suite du départ des syrien.
Si on pense à la turquie elle subit une pression européenne pour réformé ses politique d’asile elle a par ailleurs ratifié la convention de Genève (accord international dans le cadre de l’ONU qui règle les droit et les devoir des pays vis-à-vis des réfugié, un principe de non refoulement) mais elle en limite l’application au réfugié originaire d’Europe pour essayé de ne pas avoir trop de réfugié. Du fait la Turquie est un énorme pays de transit et donc elle se retrouve avec un très grand nombre de réfugié. La Turquie devra être responsable des demandes d’asile des migrants qui transit par son territoire.
Le Caire, depuis les années 90 est devenu un pole d’accueil des réfugiés. Ces réfugiés au Caire vienne beaucoup de la corne de l’Afrique soudan, somalie, Erythrée et beaucoup qui vienne de l’Afrique subsaharienne. Beaucoup de soudanais viennent en Egypte au centre du HCR dans l’idée que leurs cas soit traités et pour pouvoir demander le statut de réfugier leur but est d’être réinstallée au USA, Canada …
Beaucoup qui n’obtienne pas la reconnaisse du HCR ont un statut illégal.
D’autre se dirigent vers la Libye et d’autre vers Israël. La présence des soudanais en Egypte à des liens historique puisque depuis avant 1995 les soudanais n’avaient pas besoin de visas pour entré en Egypte. Beaucoup d’autres réseaux créent par des ONG ou des Eglises aident ces réfugiés à la réinsertion. Mais il y a eu des moments de tentions extrêmement forte, exemple en 2005 des soudanais se sont regroupé pour contesté au retrait du statut de réfugié et se regroupement à été séparer de façon très brutale.

1. Les camps de réfugié, territoire d’exil

Les camps de réfugié sont un espace mais tous les réfugiés ne sont pas dans des camps.
On peut évoquer les camps pour les réfugiés du Sahara occidental en Algérie les camps de Tindouf. Le front POLISARIO à obtenu la gestion des camps par l’Algérie donc c’est lui qui supervise la présence international dans ces camps.
L’image la plus connu sont les camps palestiniens, en général on a l’image du provisoire avec ces camps mais maintenant depuis plus de 60 ans le provisoire tend à s’éternisée.
Mais même si ces lieu on des statuts privilégié se sont aussi des espace de contact entre les sociétés d’accueil et les sociétés de réfugié.
Les camps d’accueil bénéficient de l’éducation et de la santé mais de plus en plus les financements baissent de plus en plus donc les situations deviennent de plus en plus précaires.
60% des foyers résidant dans les camps palestinien n’ont pas accès à l’eau potable. Se sont les populations les plus démunie qui n’ont pas les moyens de s’en sortir qui reste dans ces camps.
De plus en plus l’aspect de ces camps ressemble de plus en plus au cartier informel, et du fait il y a aussi des conflits entre les populations locales et les réfugiés.
Exemple du camp de Al-Buss situé au Sud Liban crée ne 1936 destinée au Arméniens en zone rurale. Mais a partir de 48 il a commencé par accueillir des palestiniens et est maintenant totalement intégré dans la ville. Ce camp est contrôlé par l’armée libanaise qui contrôlait les contractions illégales mais en 2005 ces restrictions ont été levées et on observe des constructions qui grandissent. On est face à des populations de plus en plus marginalisée qui ont beaucoup de mal à trouvée de l’emploi et qui travail dans l’illégalité en général. On observe aussi les écoles qui on été installée par l’UNRWA et une église et un hôpital crée par les arméniens.

1. Les migrations de retour lié à l’instabilité politique : La guerre du Golfe

La guerre du golfe à crée des mouvements de population extrêmement fort, 3 millions de personnes sont rentrés globalement pendant la guerre du golf.
Le premier type de mouvement observable, sont les irakiens qui sont partie vers la Turquie et l’Iran. La guerre d golfe a crée le départ de 3 millions d’expatrié légaux qui sont partit de leur plein-gré ou parce qu’il on été expulsé. Au Koweït il y avait 400 mille palestiniens qui ont jouée un rôle essentiel dans l’essor du Koweït. Il on été expulsée du fait du soutient de la Palestine à l’Irak contre le Koweït. Du fait beaucoup de ces palestinien sont partit vers Jordanie, dans d’autre pays du golf et ou il avait des réseaux familiaux et d’autre sont retournée en Cisjordanie.
Un autre exemple, se sont les nombreux travailleurs égyptiens présents en Irak et on estime à 1 millions le nombre de retours pendant la guerre du golf. Ce retour pose beaucoup de problème notamment des salaires bloqué etc.… et la grande majorité de tout ces égyptiens ne sont pas retournée.
En Arabie saoudite, les yéménites on été expulsé de l’Arabie-Saoudite du fait su soutient qu’il fournissait) à l’Irak. Il voit alors leurs statuts particuliers annulés mais après le conflit beaucoup sont retournée.